

ÉDUCATION. À partir d'aujourd'hui, de nouvelles règles s'appliquent pour les enfants et familles

Ce qu'il faut savoir sur la reprise dans les écoles

LES ENFANTS retrouvent aujourd'hui le chemin de leur école, à partir de 8 heures. « C'est très important qu'ils aient un contact avec leurs enseignants pour éviter les décrochages et que ne se créent des inégalités scolaires entre ceux qui sont connectés à la maison et ceux qui le sont moins », assure Christine Gavini-Chevet, rectrice de la région académique.

Le maintien de l'école a été décidé, contrairement à la mi-mars. La rectrice détaille ce changement de position. « Cette décision a été prise en suivant l'avis de la société française de pédiatrie qui souligne les avantages sociaux et psychiques, notamment pour les élèves plus grands, et les avantages sanitaires. Dans notre milieu scolaire, les élèves font l'objet d'un protocole très rigoureux, qui a déjà fait ses preuves. » De nouvelles consignes s'appliquent dès d'aujourd'hui.

Une attestation

Les parents devront remplir une attestation de déplacement pour emmener leurs enfants à l'école. Deux possibilités s'offrent à eux : remplir une attestation temporaire sur papier ou en version numérique, dans laquelle il faut cocher le motif « déplacement pour chercher les enfants à l'école et à l'occasion de leurs activités périscolaires ». Une autre formule est possible, en lien avec l'établissement scolaire. Un document permanent peut être rédigé. Il doit être tamponné par l'école, et évitera la rédaction quotidienne d'attestations dérogatoires.

Le masque dès 6 ans

C'est l'une des principales nouveautés de la rentrée : les enfants porteront obligatoirement le masque, dès 6 ans.

« Des esprits chagrins ont accusé l'Education nationale de ne pas être prête. Au contraire, nous sommes très prêts et ce protocole était déjà prêt depuis juillet, en prévision de la rentrée », insiste Christine Gavini-Chevet.

L'achat est à la charge des parents, qui ont pour beaucoup pris leurs précautions (lire ci-dessous).

Un protocole renforcé

Dans un document de huit pages, l'Éducation nationale décrit le protocole, similaire à celui déjà en place. La rectrice précise qu'il s'agit plutôt « d'une accentuation des mesures », avec un lavage régulier des mains, des mesures de distanciation physique et aussi, une aération des locaux plus fréquente. « La restauration nécessite une grande réflexion pour éloigner le plus possible les élèves. Des chefs d'établissement ont déjà pris des mesures, c'est un travail à approfondir au plus tard pour le 9 novembre », explique Christine Gavini-Chevet. Les arrivées à horaires décalées, les pauses par petits groupes ou en classe en cas de difficultés, sont recommandées.

Hommage à Samuel Paty

Cette journée sera particulière à plusieurs titres puisqu'un hommage sera rendu à Samuel Paty, enseignant en histoire-géographie, assassiné le 16 octobre. « Je veux rappeler que c'est toute l'école qui a été attaquée et toute la communauté éducative. Cet hommage est un moment extrêmement fort et important. Nous nous devons de le rendre dans toute sa solennité. Il faut travailler avec les élèves sur toutes les valeurs de la République, en plusieurs moments », rappelle Christine Gavini-Chevet. Une minute de silence sera observée à 11 heures, après lecture de la lettre de Jean Jaurès par les professeurs. En novembre, les équipes pédagogiques lanceront un travail sur « l'enseignement moral et civique ».

Infos : www.education.gouv.fr

Carole LE GOFF avec G. L.



Les établissements vont réorganiser leur service de restauration scolaire.